

étaient complètement enlevés, et s'ils se trouvaient exposés à la concurrence canadienne?

Je n'ai pas besoin de dire à mon honorable ami de Carleton, qui possède une intelligence remarquable, ce qui se produirait dans de semblables circonstances. Il sait que si cet amendement était adopté par cette Chambre les efforts des cultivateurs du Maine redoubleraient.

M. CARVELL: Mon honorable ami désire-t-il savoir ce que j'en pense?

M. WHITE: Certainement.

M. CARVELL: Je n'admets pas cette éventualité, et je lui dirai franchement que je ne crois pas que la concurrence venant de la province du Nouveau-Brunswick pourrait affecter d'un sou le prix des pommes de terre aux Etats-Unis, pas plus que je crois d'ailleurs que les gens des Etats-Unis eussent tenté de lancer l'interdiction contre les produits du Canada. C'est le marché d'Europe qu'ils craignent. L'honorable député revient à la charge à propos de la réciprocité; et si la convention réciprocaire avait été adoptée, il y aurait eu interdiction contre le reste de l'univers, mais il n'en existerait pas contre le Canada aujourd'hui.

M. WHITE: L'honorable député dit que l'interdiction ne saurait affecter le prix des pommes de terre aux Etats-Unis.

M. CARVELL: Nous n'en produisons pas assez.

M. WHITE: Je suppose que les cultivateurs du Maine, auxquels mon honorable ami a rendu un éclatant hommage cet après-midi, sont des gens à esprit perspicace et pratique.

M. CARVELL: Oui.

M. WHITE: Mon honorable ami voudrait-il me dire pourquoi ils ont pris la peine d'envoyer des agents au Nouveau-Brunswick pour découvrir s'ils pourraient trouver un cas de gale poudreuse, afin que les pommes de terre soient interdites sur le marché américain?

M. CARVELL: Avec le plus grand plaisir. Je suis voisin de ces gens; je connais les hommes qui ont fait cette incursion au Nouveau-Brunswick, et je le tiens des commerçants et des cultivateurs de pommes de terre de l'état du Maine. Ils ne craignaient pas la concurrence canadienne, mais ils étaient déterminés à empêcher l'importation libre aux Etats-Unis des pom-

mes de terre venant de tout les pays de l'univers; et ils ont amené leur gouvernement à prononcer l'interdiction dans le but d'arrêter la concurrence européenne. En agissant ainsi, ils voulaient l'arrêter dans tous les pays du monde. Tous vous diront dans l'état du Maine que la concurrence du Nouveau-Brunswick ou du Canada ne les effrayait pas. Si cette concurrence ne venait que de notre pays, vous n'en entendriez pas parler; on voulait arrêter la concurrence européenne.

M. BURRELL: L'argument de mon honorable ami est quelque peu défectueux, en ce que les Etats-Unis avaient déjà une interdiction très efficace contre l'Europe, à cause du chancre, ce qui est tout à fait différent.

M. CARVELL: Ils n'y avaient pas d'interdiction contre la gale poudreuse, et c'est visiblement contre la gale poudreuse seulement qu'ils cherchent à défendre l'importation des pommes de terre du Nouveau-Brunswick et des autres provinces du Canada.

M. BURRELL: Mon honorable ami ne m'a pas compris.

M. CARVELL: Je vous ai compris, et je pense que le ministre le constatera avant que j'aie fini. Ils n'ont pas prétendu imposer l'interdiction à cause du chancre, mais bien à cause de la gale poudreuse. Il est avéré que des centaines de mille boisseaux de pommes de terre européennes sont entrés aux Etats-Unis, du 3 octobre au 24 décembre 1913, venant de ces pays où les Etats-Unis croyaient que le chancre n'existait pas, mais bien la gale poudreuse. C'est le chancre qu'ils craignent et ce qui les a déterminés à défendre, si possible, l'importation de ces pommes de terre venant d'Europe, c'est que non seulement des charges de wagons, mais des cargaisons entières de paquebots étaient contaminées par le chancre.

M. BURRELL: Je crains que mon honorable ami n'ait fait là une affirmation exagérée. Je ne crois pas qu'il puisse démontrer que des milliers et des milliers de boisseaux de pommes de terre aient été importés d'Europe aux Etats-Unis avant l'interdiction, parce qu'il existait une interdiction efficace contre tous les pays à cause du chancre de la pomme de terre.

M. CARVELL: Mon honorable ami le ministre de l'Agriculture a complètement tort.